



## Porter plainte pour abus de confiance

Par **angie2903**, le **05/01/2009** à **14:33**

Bonjour tout le monde !

J'ai une amie qui se retrouve interdite bancaire à cause de son compagnon (non mariés) qui se servait sur son compte bancaire à elle car il avait 1 procuration. Il lui a caché le courrier concernant son interdiction bancaire ainsi que celui concernant son code de carte bleue. Il a fait plus de 1500 euros de retraits en qq mois et lui a également volé un chèque. La banque ne peut évidemment rien faire. Je voudrais savoir quel recours elle peut avoir et si elle a une chance d'obtenir qqch en portant plainte pour abus de confiance.  
Merci d'avance pour votre aide.